



L'OFFRE « JEUNES AVOCATS »

Version 1.2, dernière modification le 7 juin 2021

Pourquoi ?

En mars 2017, le Conseil national des barreaux a souhaité initier les jeunes avocats de province à la dématérialisation, à la signature électronique (Acte d'Avocat Électronique), etc., ce à la suite de leur prestation de serment et de leur première inscription dans un barreau de province.

À cet effet et en lien avec la Commission Numérique, des codes promotionnels (à usage unique et sans durée de validité) ont été répartis dans les différents barreaux de province en fonction du nombre d'avocats inscrits dans l'annuaire BOL (ou Tronc commun).

Ces jeunes confrères peuvent ainsi bénéficier gratuitement d'une clé de certification Avocat qualifiée/RGS** pour réaliser tous leurs actes dématérialisés ainsi que pour accéder aux sites de télé-procédures réservés aux professionnels et à la signature électronique.

Cette offre a été renouvelée en 2018.

Qui est concerné ?

Ces codes promotionnels sont réservés exclusivement à l'avocat qui :

- est titulaire du CAPA (ou de l'attestation de réussite à l'examen de déontologie de la profession d'avocat) ;
- vient de prêter serment (il y a moins de 1 an) ;
- s'inscrit pour la première fois à un barreau français (il y a moins de 1 an) ;
- est inscrit dans l'annuaire BOL (ou Tronc commun) ;
- a un numéro SIREN ;
- et dispose de son numéro CNBF individuel.

Comment en bénéficier ?

Les différents Ordres (hors Paris) disposent sur demande, de plusieurs codes promotionnels qu'ils remettent à chaque avocat éligible à l'offre, généralement en début d'année.

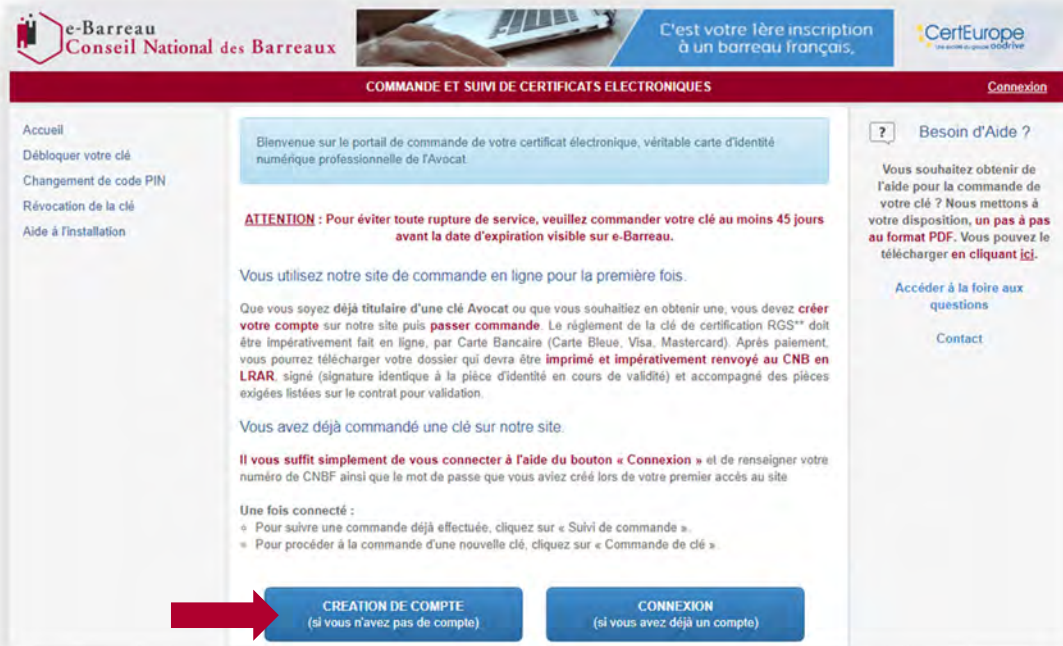
Une quantité limitée de codes est ainsi délivrée généralement sur demande et en début d'année à chaque Ordre au prorata du nombre d'avocats inscrits dans chaque barreau tous les ans, afin que la majorité des nouveaux entrants éligibles puissent en bénéficier.

Le jeune avocat éligible peut donc se présenter à son Ordre pour obtenir un code.

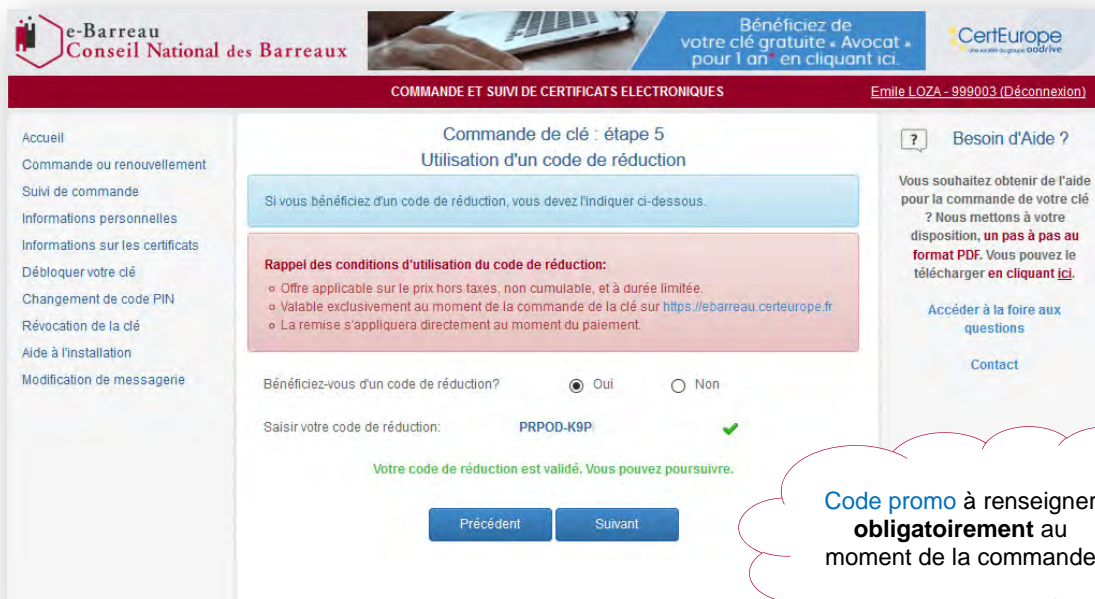
Comment utiliser un code promotionnel « jeunes avocats » ?

Une fois muni d'un code promotionnel¹, le jeune avocat doit :

1. Se rendre sur le portail de commande en ligne <https://ebarreau.certeurope.fr> et créer son compte personnel.

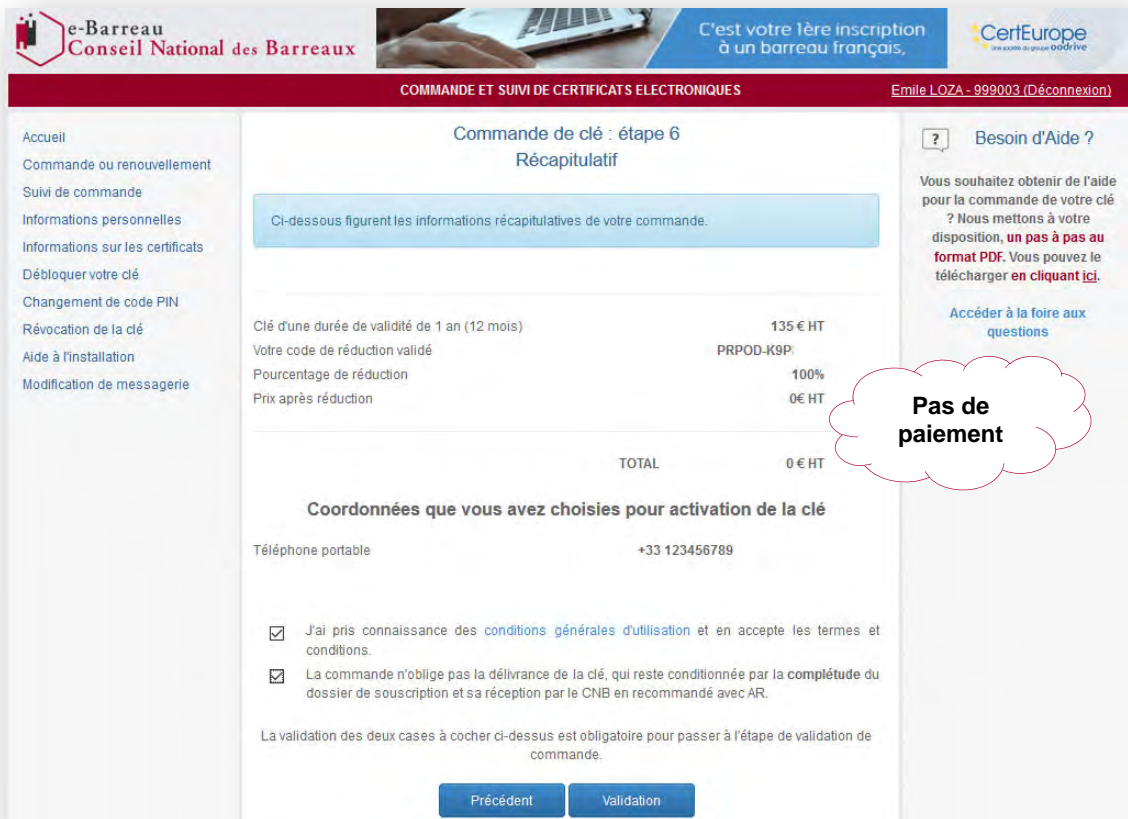


2. Passer une commande de clé et saisir son code promotionnel « jeunes avocats » à l'étape indiquée.



¹ À usage unique et sans durée de validité.

3. Cliquer sur le bouton « **Validation** » à l'étape « Récapitulatif » (si le code promotionnel est valide, il n'y aura pas de demande de paiement).



e-Barreau Conseil National des Barreaux | C'est votre 1ère inscription à un barreau français. | CertEurope

COMMANDE ET SUIVI DE CERTIFICATS ELECTRONIQUES | Emile LOZA - 999003 (Déconnexion)

Commande de clé : étape 6 Récapitulatif

Ci-dessous figurent les informations récapitulatives de votre commande.

Clé d'une durée de validité de 1 an (12 mois)	135 € HT
Votre code de réduction validé	PRPOD-K9P
Pourcentage de réduction	100%
Prix après réduction	0€ HT
TOTAL	0 € HT

Coordonnées que vous avez choisies pour activation de la clé

Téléphone portable : +33 123456789

J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation et en accepte les termes et conditions.

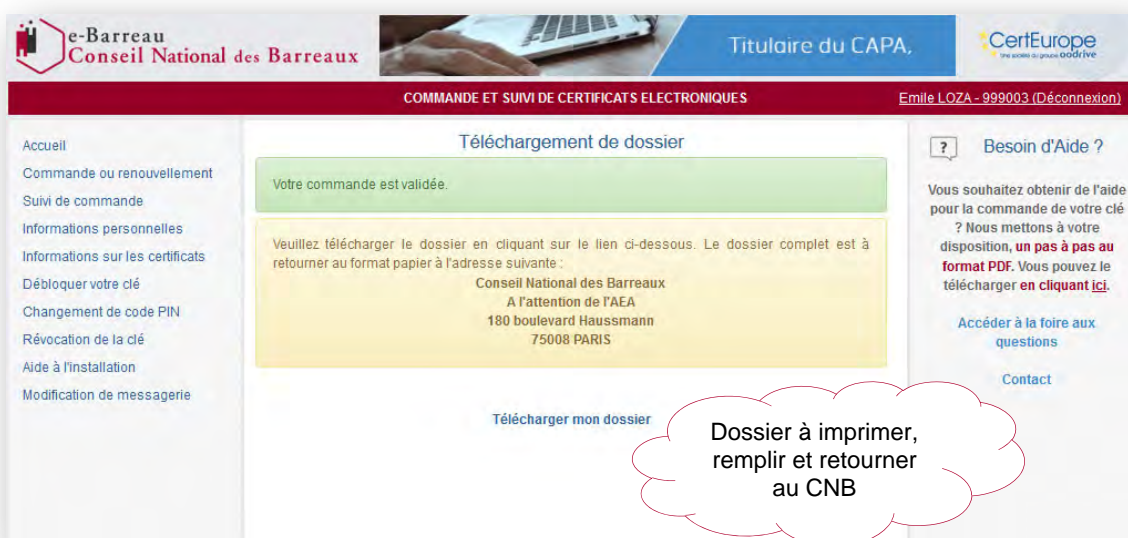
La commande n'oblige pas la délivrance de la clé, qui reste conditionnée par la complétude du dossier de souscription et sa réception par le CNB en recommandé avec AR.

La validation des deux cases à cocher ci-dessus est obligatoire pour passer à l'étape de validation de commande.

[Précédent](#) | [Validation](#)

Pas de paiement

4. Il ne lui restera plus qu'à télécharger et imprimer le dossier de souscription à retourner signé au CNB avec les pièces justificatives.



e-Barreau Conseil National des Barreaux | Titulaire du CAPA, | CertEurope

COMMANDE ET SUIVI DE CERTIFICATS ELECTRONIQUES | Emile LOZA - 999003 (Déconnexion)

Téléchargement de dossier

Votre commande est validée.

Veuillez télécharger le dossier en cliquant sur le lien ci-dessous. Le dossier complet est à retourner au format papier à l'adresse suivante :

Conseil National des Barreaux
 A l'attention de l'AEA
 180 boulevard Haussmann
 75008 PARIS

[Télécharger mon dossier](#)

Dossier à imprimer, remplir et retourner au CNB

Attention : les Opérateurs de l'AEA du CNB pourront refuser tout dossier de demande de clé pour un avocat qui ne serait pas éligible. Le cas échéant, il devra effectuer une nouvelle commande en ligne au tarif de 135 € HT.